



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

MATÉRIAUX BIO-GÉO-SOURCÉS ET SANTÉ

**FOCUS SUR LA
CONSTRUCTION BOIS.**

**ACTION RÉGIONALE DE LA CARSAT
RHONE-ALPES**

FAYARD Frédéric

Ingénieur Conseil

PREVENTION DES RISQUES

PROFESSIONNELS

Webinaire VAD - Jeudi 05 octobre 2023

SOMMAIRE

01

RÔLE ET MISSIONS DE LA CARSAT

02

SINISTRALITÉ DANS LA CONSTRUCTION BOIS

03

RISQUES ET POINTS D'AMÉLIORATION

04

BONNES PRATIQUES

05

AIDES FINANCIÈRES

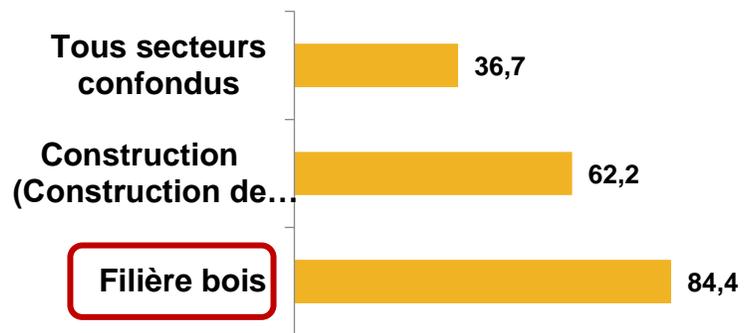
RÔLE ET MISSIONS DE LA CARSAT

Un organisme qui agit pour 3 branches de la Sécurité sociale

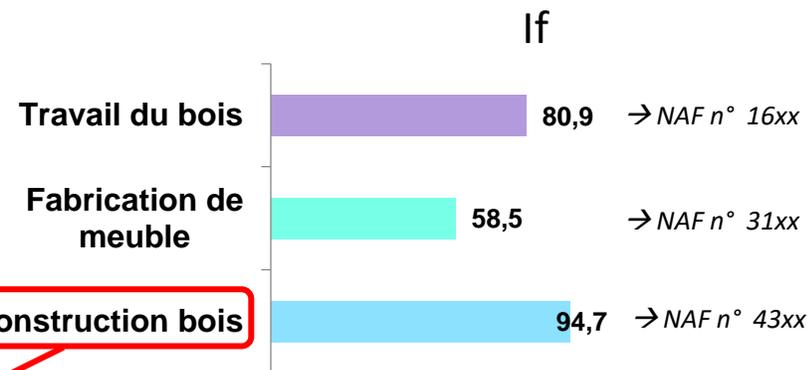


- ▶ **Engager** les entreprises dans la prévention des risques
- ▶ **Cibler** les risques majeurs
- ▶ **Contribuer** à la coordination des acteurs de la prévention

SINISTRALITÉ DANS LA CONSTRUCTION BOIS



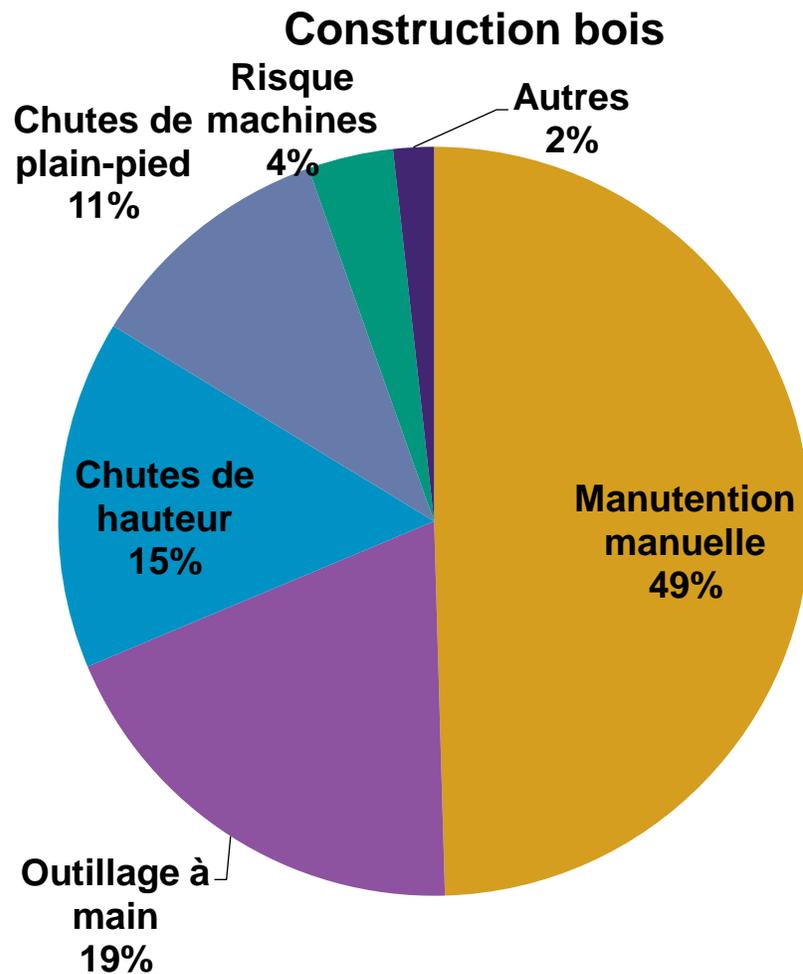
If = indice de fréquence (nbre d'Accident du travail avec arrêt pour 1000 salariés)



1 salarié sur 10 touché par un AT avec arrêt / an entraînant
63 jours d'arrêt /an en moyenne

STATISTIQUES RHÔNE-ALPES - 2017

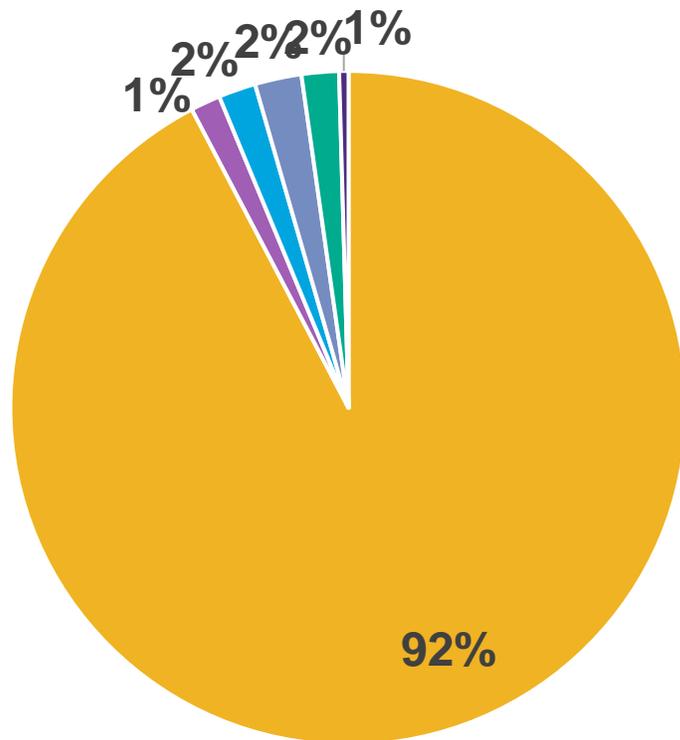
SINISTRALITÉ DANS LA CONSTRUCTION BOIS



Principales causes d'accident du travail

STATISTIQUES RHÔNE-ALPES - 2017

SINISTRALITÉ DANS LA CONSTRUCTION BOIS



Maladies Professionnelles Reconnues

(National - 2019)

1121 MP reconnues en 2019 pour la filière bois

■ TMS ■ Bruit ■ Poussières de bois ■ Amiante ■ Hors tableau ■ Autres

TMS = troubles musculosquelettiques

RISQUES ET POINTS D'AMÉLIORATION

Les ateliers de préfabrication

□ Points d'amélioration:

- Maintien des performances des réseaux d'aspiration des machines à bois
- Captage des outillages portatifs
- Normes ATEX
- Prise en compte insuffisante des travaux en hauteur et de l'ergonomie des postes de travail
- Aides mécanisées
- Un risque machine encore prégnant...

Inhalation des poussières de bois (cancers)

Incendie - Explosion

Chute de hauteur
TMS

Coupures,
amputations, ...

BONNES PRATIQUES: TRÉTEAUX OU PLAN DE TRAVAIL À ROULEAUX



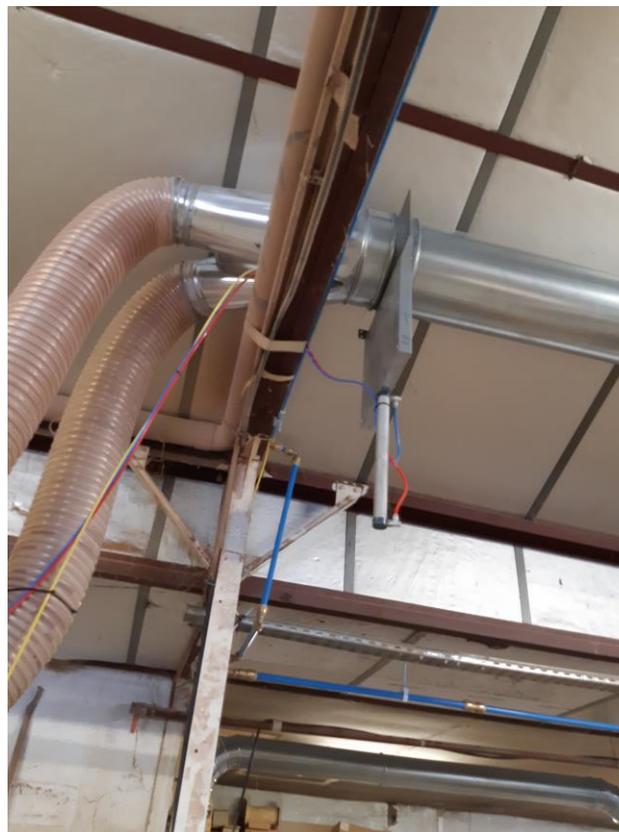
BONNES PRATIQUES: POSTES DE GARNISSAGE ERGONOMIQUES



BONNES PRATIQUES: PONT ROULANT



BONNES PRATIQUES: RESEAU D'ASPIRATION DES POUSSIERS DE BOIS



BONNES PRATIQUES: RESEAU D'ASPIRATION HAUTE DEPRESSION (HD)

Fiche CBCM n°59

 **l'Assurance Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELLS
Agir ensemble, protéger chacun.

COMMENT BIEN CHOISIR UN RESEAU D'ASPIRATION HAUTE DEPRESSION POUR LES MACHINES A BOIS PORTATIVES QUI PRESERVE LA SANTE ET LA SECURITE DES UTILISATEURS ?

Les points clés à prendre en compte dans la commande



L'utilisation de machines à bois portatives expose les opérateurs à des risques d'inhalation de poussières de bois.

Dans les métiers du bois, et plus particulièrement dans les domaines de l'ameublement et de la menuiserie, l'utilisation de machines portatives telles que des ponçuses orbitales ou à bandes, des scies circulaires, défonçuses, ou lamelleuses, génère des quantités importantes de poussières de bois.

Ces situations de travail peuvent conduire à des maladies professionnelles telles que des allergies, maladies respiratoires, ou des cancers de l'ethmoïde (sinus).

Les travaux exposant aux poussières de bois figurent sur la liste des procédés cancérogènes. Depuis le 01/07/2005, une valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP), à ne pas dépasser dans l'atmosphère des lieux de travail, a été fixée à 1 mg/m³.

Pour capter efficacement les poussières de bois émises par les machines portatives, il est nécessaire de mettre en place une installation d'aspiration à haute dépression (HD), indépendante du réseau d'aspiration des machines fixes.

CBCM59 - V01.08.2022



BONNES PRATIQUES: SYSTÈMES DE FILTRATION ET DE RÉCUPÉRATION DES POUSSIÈRES DE BOIS



BONNES PRATIQUES: NORME ATEX



RISQUES ET POINTS D'AMÉLIORATION

Les chantiers

□ Points d'amélioration:

- Des matériels destinés à la réalisation des travaux de faible hauteur inadéquats (échelles / escabeaux)
- Des protections collectives contre les chutes de hauteur perfectibles
- Sous utilisation de grue ou de manuscopiques
- Des installations d'hygiène insuffisantes

Chute de hauteur

Lombalgies, TMS

Hygiène

BONNES PRATIQUES: ECHAFAUDAGE DE PIED



BONNES PRATIQUES: PLATEFORME INDIVIDUELLE ROULANTE LEGERE (PIRL)



BONNES PRATIQUES: GRUE



BONNES PRATIQUES: CROCHETS RADIOCOMMANDES



AIDES FINANCIÈRES

SUBVENTION PREVENTION TPE (SPTPE)

Critères administratifs:

(extrait)

- Avoir un effectif global selon le n° SIREN compris entre 1 et 49 salariés
- Non-cumul: ne pas avoir bénéficié de trois SPTPE depuis le 1er janvier 2018.
- Ne pas avoir bénéficié d'un contrat de prévention aux cours des deux années précédant la demande de SPTPE
- Avoir réalisé et mis à jour son document unique d'évaluation des risques
- Les équipements achetés doivent être neufs
- [...]

25 000 € maximum par SPTPE

le budget 2023 alloué aux SPTPE est engagé en totalité.

Complément:

- Possibilité de demander 3 SPTPE différentes sur la période 2023-2027
- Rétroactivité possible si la date de commande et la date de facture sont postérieures à la date d'éligibilité de la SPTPE

Plus d'infos sur www.carsat-ra.fr

Entreprises > Je m'informe sur les risques professionnels > Connaître les incitations financières

CONTRAT DE PREVENTION

Critères administratifs: (extrait)

- Avoir un effectif global d'entreprise **inférieur à 200 salariés**.
- Être à jour de ses obligations sociales et notamment de ses cotisations Urssaf.
- Entrer dans le cadre d'un dispositif national négocié avec la profession: CNO (Conventions Nationales d'Objectifs)

→ **CNO n° B020** « activités du bâtiment » (validité : 14/06/2027)

Codes risques éligibles pour la filière bois :

45.2JD = Travaux de couverture, de charpente en bois, d'étanchéité

45.4CE = Travaux de menuiserie extérieure

→ **CNO n° F090**: CNO transversale incluant toutes les activités « atelier » de la filière bois (validité : 02/02/2024)

→ scieries, menuiseries, charpente, emballage, ameublement

REMERCIEMENTS

Entreprises ayant accepté la diffusion de photos :

ALTI BOIS

CHARPENTE CONTEMPORAINE

CHARPENTE NICODEX

SAS DUMONTET CHARPENTE HABITAT BOIS

GROUPE MINOT

GROUPE DUNOYER

MJ OSSATURE BOIS

OSSABOIS

TECHNICS D'AGENCEMENT

TECHNIWOOD



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

MERCI